ANALYSE DE LA SITUATION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS DOUZE PREFECTURES COUVERTES PAR LE HCR ET SES PARTENAIRES

République Centrafricaine

Janvier à Juin 2022

Séance de psychothérapie de groupe avec les femmes de Bouar (Nana-Mambéré - juin 2022)

RÉSUMÉ

Les conflits armés et les déplacements forcés de populations sont des facteurs aggravants de la vulnérabilité des filles et des femmes, puisque les exposant à un risque accru de violences sexuelles et basées sur le genre (VBG). Parmi celles-ci, les femmes cheffes de ménage, les veuves, les filles-mères, les femmes vivant avec un handicap sont davantage exposées aux VBG, principalement les violences sexuelles, le mariage forcé/précoce, les stratégies d'adaptation négatives, l'exploitation et abus sexuels et la violence conjugale. Les cas de VBG sont rapportés dans la totalité des sous-préfectures avec plus d'acuité dans les zones de déplacements des personnes déplacées internes (PDI) et dans les zones d'accueil des réfugiés, mais également dans les familles d'accueil et dans les zones de retour et de rapatriement.

Le HCR et ses partenaire (COOPI, Finn Church Aid (FCA) et INTERSOS) couvrent 12 préfectures[1] (comprenant 41 sous-préfectures et 75 communes) de la République Centrafrique (Basse-Kotto, Haute-Koto, Haut-Mbomou, Kémo, Lobaye, Mambéré-Kadéï, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambéré, Ombella-M'Poko, Ouaka et Ouham). Ce sont ainsi 23 centres d'écoute opérationnels avec 31 agents psychosociaux et 537 membres des structures communautaires de protection et des comités de protection/VBG, qui couvrent ces préfectures. Ces centres reçoivent en moyenne **75 personnes par semaine.** En plus, la ligne verte téléphonique gratuite Ma Mbi Si **(numéro 4006),** gérée par une équipe de spécialistes psychosociaux fournit un service à distance de gestion de cas et de soutien psychosocial aux survivants de VBG et oriente/réfère les personnes survivantes de VBG à travers des modalités complémentaires. Les préfectures de Bamingui-Bangoran, Ouham-Pendé, de Sangha-Mbaéré et de la Vakaga, ne sont pas couvertes par les partenaires du HCR pour des raisons financières, d'accès physiques, plusieurs localités très insécurisées.

Ainsi un total de 1995 cas de VBG ont été documentés à travers le Système de Gestion des Informations liées à la Violence Basée sur le Genre (GBVIMS) de janvier à juin 2022[3] . Sur ces chiffres, les viols et agressions sexuelles représentent 27 pour cent des cas VBG. L'analyse de ces données indique que le service de soutien psychosocial a été sollicité et délivré à 100 pour cent des survivants de VBG rapportés et 57 pour cent ont reçu une assistance médicale dont 30 pour cent dans les 72h suivant l'incident. Néanmoins, la prise en charge holistique des besoins des survivants de VBG reste insuffisante.
De même, 1048 appels ont été reçus ou émis à travers la ligne verte Ma Mbi Si soit 175 appels en moyenne par mois[4] .
Toutefois, il sied de noter que ce chiffre ne reflète pas l'ampleur du phénomène. Les cas de VBG sont sous-rapportés en raison de la stigmatisation des victimes, des pesanteurs socio-culturelles, de l'impunité des us et coutumes. Ainsi, des victimes préfèrent opter pour le silence. Par ailleurs, la distance séparant les structures de prise en charge et les villages constitue aussi un défi pour l'accès aux soins. La majorité de ces cas sont également commis dans des zones encore insécurisées où la présence de l'autorité de l'Etat demeure faible. Comparativement à l'année dernière, on note une augmentation du nombre de cas de VBG (12 pour cent) dans certaines sous-préfectures notamment à Bria, à Bambari, à Zemio, à Obo, à Alindao et à Kaga-Bandoro.

[1] Cf. carte de la zone de couverture ci -dessous
[2] Anciennes subdivisions administratives
[3] Cf. RCA Dashboard Interventions sur les Violences Basées sur le Genre - Janvier-Juin 2022
[4] RCA Dashboard Ma Mbi Si : Centres d'écoute et ligne verte 4006 - Janvier-Juin 2022

Ceci pourrait s'expliquer par la persistance des poches d'insécurité, l'augmentation des centres d'écoute et équipes mobiles (qui collectent plus de données en rapport avec les VBG), le renforcement des sensibilisations à travers la ligne verte 4006, ainsi que l'appui octroyé aux survivants lors des déplacements vers les centres de prises de charge situés parfois très loin des villages.

La sécurité reste une préoccupation majeure de protection dans la majorité des zones de couvertures du HCR et ses partenaires. Les partenaires ont signalé certaines difficultés d'accès[5] à des zones d'installation des populations affectées liées à la poursuite des opérations militaires dans ces zones d'une part et d'autre part, l'activité des groupes armés sur certains axes des préfectures de l'Ouham, la Nana-Gribizi, la Ouaka et la Kémo ont limité également l'accès humanitaire à certaines personnes dans le besoin. Les partenaires ont également été limités par des problèmes logistiques liés à l'Etat des routes et le manque de carburant dans la plupart des préfectures. Le contexte opérationnel est différent selon les zones de couverture des partenaires du HCR mais les besoins restent identiques en termes d'actions préventives et d'accès aux services holistiques pour les survivants.

Étant donné que 75 pour cent des PDI vivent en famille d'accueil, les femmes et filles sont très exposées aux VBG, du fait des conditions de vie dans les familles d'accueil. La précarité, la pauvreté, la promiscuité, la pression sur les ressources existantes, l'insécurité alimentaire, les difficultés d'accès aux moyens de survie et d'autres facteurs les exposent davantage aux VBG notamment les stratégies d'adaptation négatives (sexe de survie). Les auteurs présumés sont en majorité les membres connus de la communauté (67 pour cent), mais également les hommes en armes (5 pour cent). Les risques d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) sont également à prévenir.
Les enfants sont également touchés avec 21 pour cent des cas, d'où la nécessité de renforcer les sensibilisations pour la protection des enfants contre les violences sexuelles et d'autres formes de VBG comme les mutilations génitales féminines.
La lutte contre l'impunité se poursuit avec l'appui de la Minusca, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres acteurs de la réponse juridique et judiciaire.
L'implication des leaders communautaires et religieux est primordiale et devrait être continue. Ils sont en première ligne pour un changement progressif de comportement et la lutte contre les VBG ainsi que l'orientation des cas vers les services de prise en charge. Le mécanisme de référencement est mis à jour par les acteurs à travers la coordination nationale de AoRs VBG[6] par UNFPA.

La coordination avec d'autres acteurs de VBG et protection se fait pour une complémentarité de la réponse et une mutualisation des efforts car très peu de projets de VBG sont financés. De même, le référencement des cas est fait auprès des acteurs de la réponse.

MÉTHODOLOGIE

Le HCR et ses partenaire (COOPI, Finn Church Aid (FCA) et INTERSOS) dans la mise en œuvre de son projet de monitoring de protection et de VBG se servent de la méthodologie de la protection à base communautaire pour la collecte des incidents et alertes concernant les VBG. Ainsi les centres d'écoute reçoivent les incidents et alertes liés aux VBG et les orientent vers les services de prise en charge à travers des circuit de référencement. Les outils de collecte et d'analyse des données sont ceux standardisés du sous cluster VBG national pour une meilleure coordination et compilation des données.

[5] Security Road classification map 08 August 2022
[6] RCA_Circuit de référencement VBG - AoR VBG RCA - Juin 2022

SOMMAIRE

RÉSUMÉ 2
MÉTHODOLOGIE 3
CONTEXTE 5
CARTE DE LA ZONE DE COUVERTURE 5
PARTIE I : SITUATION GLOBALE DES VBG DANS DOUZE PREFECTURES 6
PARTIE II : FOCUS SUR LA SITUATION DE VBG PAR ZONES 11
PARTIE III : AUTRES PROBLEMATIQUES DE PROTECTION ET DEFIS 16
PARTIE IV : IDENTIFICATION DES BESOINS ET RECOMMANDATIONS 17
RECOMMANDATIONSS ET ACTIONS DE SUIVI 17

CONTEXTE

En 2022, la RCA demeure un pays fragile, relativement stable en matière de sécurité dans les grandes villes, mais très volatile en province. À cela s'ajoute des tensions politiques et la conjoncture économique dues à la guerre en Ukraine et son impact sur la quasi-totalité des pays en Afrique. Cette situation est exacerbée par la pénurie du carburant depuis le mois de mars 2022, entrainant une réduction des activités des acteurs humanitaires et des patrouilles des Forces Armées centrafricaines, de la MINUSCA et des forces bilatérales (Russes et Rwandaises). La crainte des communautés face à cette situation est de voir augmenter les violations des Droits de l'Homme dues à l'activité des groupes armés dans le pays ainsi que les déplacements forcés et répétitifs des populations.

De janvier à juin 2022, les violences sexuelles et basées sur le Genre ont fait partie des incidents les plus rapportés par le monitoring de protection (38%), avec des conséquences graves sur la santé physique et mentale des personnes affectées, y compris sur leurs conditions socio-économiques. En plus du sévère traumatisme physique et psychologique, les survivantes des violences sexuelles sont également confrontées à la stigmatisation et à une possible exclusion de leur famille. Cette situation empêche le plus souvent la dénonciation de ces actes limitant ainsi la prise en charge.

Selon le rapport d'analyse des données du monitoring de protection du HCR du premier trimestre 2022, 41% des chefs de ménages consultés confirment que dans certaines localités de la RCA les risques liés au VBG sont plus élevés, notamment dans les préfectures de la Nana-Mambéré, la Nana-Gribizi et le Haut-Mbomou. Les endroits considérés comme les plus dangereux pour les femmes et les filles sont généralement ceux éloignés de la communauté (84%), parmi lesquels on peut citer les champs (36 %%) et les points de collecte d'eau ou de bois de chauffe (33%).

CARTE DE LA ZONE DE COUVERTURE

Comme illustré sur la carte, les préfectures de Haut-Mbomou, du Mbomou, de la Nana-Gribizi, de la Nana-Mambéré, de la Mambéré-Kadéi, de l'Ouham, de la Kemo ont été les plus touchées par les VBG au cours du premier semestre 2022.

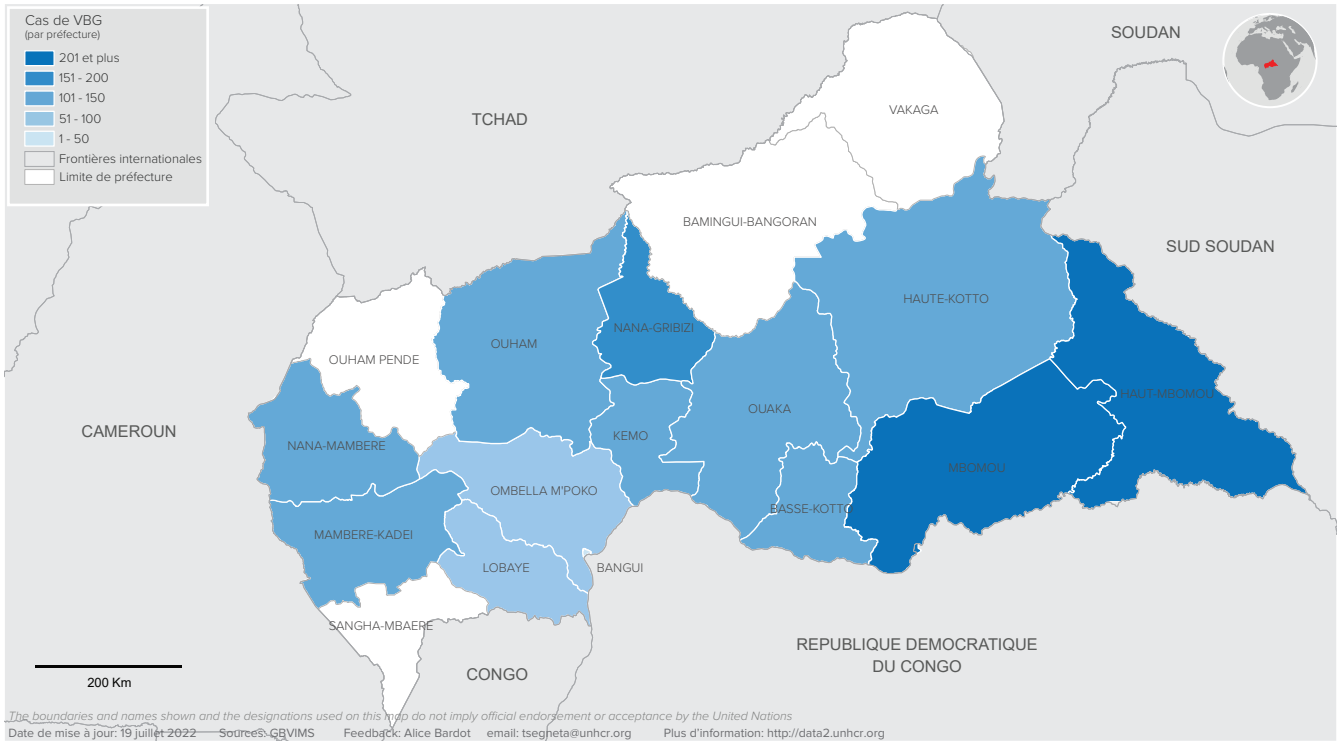

Figure 1: Cas de VBG par préfecture

PARTIE I : SITUATION GLOBALE DES VBG DANS DOUZE PREFECTURES DE LA RCA

Analyse des typologies de VBG documentées

Les viols et agressions sexuelles : les violences sexuelles (27%) sont le plus souvent perpétrés par des membres connus de la communauté (67%). Mais en cas d'attaques de villages, les femmes, les filles et d'autres personnes vulnérables peuvent faire l'objet de VBG. Dans ces situations, les éléments armés profitent de la vulnérabilité de cette catégorie de la population pour commettre toutes sortes d'exactions dont des actes de viol.

Les viols sur les filles ont souvent eu lieu lorsque les parents ou tuteurs sont absents, occupés notamment au travail dans les champs, à la recherche de bois, durant les courses au marché ou lorsque ce sont les filles qui effectuent ces tâches. Certains cas ont été signalés où l'agresseur attire la victime en lui offrant de la nourriture ou de l'argent. Ce qui démontre l'existence de cas de sexe de survie, même s'ils sont très difficiles à identifier.

Les agressions physiques liées aux VBG représentent 32 pour cent du nombre total d'incidents de VBG. Dans 80 pour cent des cas, l'auteur présumé est un membre de la famille, généralement le partenaire de la victime/survivante. Ces incidents sont souvent dus à des disputes conjugales liées à la consommation d'alcool, au manque de moyens de subsistance ou à l'insécurité alimentaire.

Par rapport aux violences psychologiques et/ou émotionnelles (26 pour cent des cas de VBG), la majorité des cas (soit 82 pour cent), les auteurs présumés sont des membres de la famille, le plus souvent les partenaires de la victime/survivante mais aussi des membres de la belle-famille. Les violences psychologiques ou émotionnelles sont particulièrement liées aux cas de déni de ressources, de services et d'opportunités (13 pour cent des cas de VBG) dans l'ensemble des violences domestiques subies par les survivantes.

CHIFFRES CLES

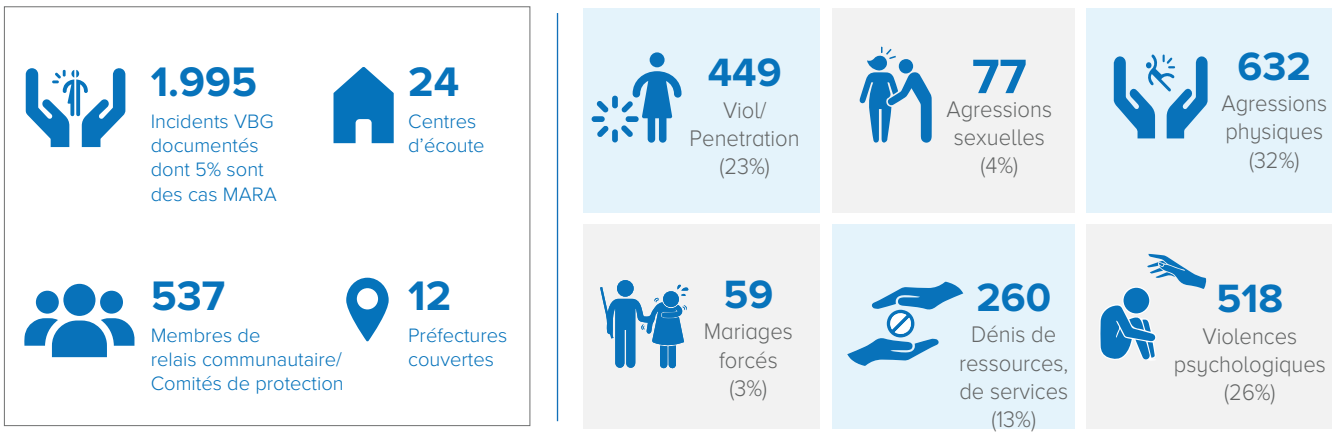

Figure 2: Age et genre des victimes (données GBVIMS)

Profil des victimes/survivant(e)s de VBG

La majorité des victimes/survivant(e)s sont des femmes (74%) et des filles (21%). Quatre cas ont été rapportés concernent des garçons et des hommes. Les violations contre les hommes dans l'environnement familial sont généralement liées à des agressions physiques ou à des violences à caractère socio-économique.

Un total de 87% des incidents contre les filles sont des cas de viols et d'agressions sexuelles. Ces violations sont le plus souvent commises par des membres de la communauté.

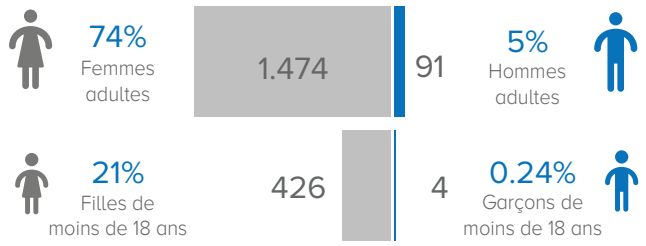

Figure 3: Age et genre des victimes (données GBVIMS)

Catégorie de populations touchées

Toutes les catégories de populations sont exposées aux VBG, néanmoins, les résidents sont les plus touchés (62%) suivi des PDI (25%) et des retournés/rapatriés (11%), les réfugiés et demandeurs d'asile (2 %).

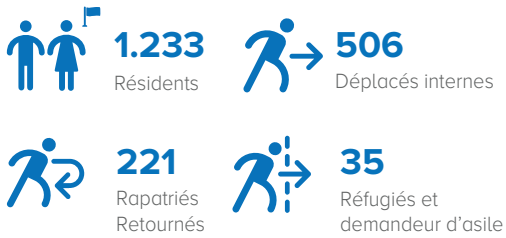

Figure 4: Catégorie de populations touchées

Profil des auteurs présumés de VBG

D'après le graphique, les principaux auteurs présumés sont en majorité les membres connus de la famille (67%), qui profitent de l'insuffisance des mécanismes de répression dans les communautés ; autres membres connus de la communauté (15%) puis les membres de groupes armés (7 %), autres personnes inconnues (8%), les forces de sécurité (2%), les PDI/réfugié (1%).

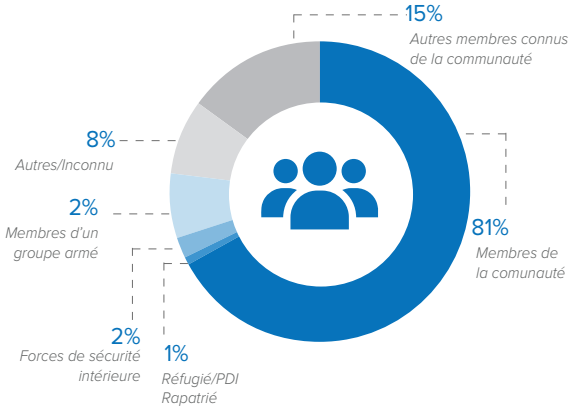

Figure 5: Profils des auteurs présumés de VBG

La plupart des mécanismes de répression dans les communautés affectées sont gérés parfois par les leaders communautaires, parfois par les services de sécurité et judiciaires, s'il en existe. Bien souvent, les cas VBG sont gérés à l'amiable, avec le paiement d'une amende forfaitaire. Dans certains cas, l'auteur du viol épouse la survivante à la demande des parents de celle-ci. Quelques fois, même le recours à l'amiable n'est pas une alternative, à tel enseigne que les faits restent dans l'impunité totale surtout si les auteurs présumés sont des hommes en armes.

Services offerts aux survivants

Selon les données du GBVIMS concernant les services offerts, la réponse holistique reste très faible notamment le volet juridique et l'accès aux moyens de subsistance. En outre, la disponibilité en Kits de prévention post exposition et de dignité reste faible du fait des difficultés de l'acheminement dans les zones encore insécurisées et aussi l'accès logistique.

L'accès aux services pour les personnes ayant des besoins spécifiques reste très difficile en particulier pour les personnes avec handicap physique et d'autres types d'handicap, les personnes ayant des conditions médicales.

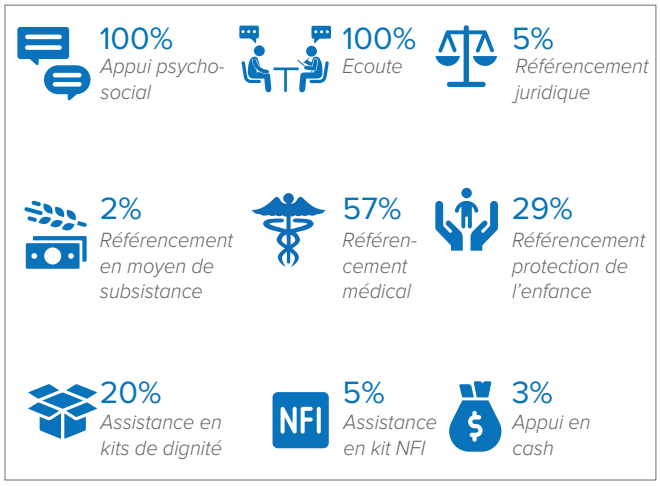

Figure 6: Services offerts aux survivants

En perspective, un renforcement de la prévention/mitigation des risques par le renforcement de l'autonomisation des femmes et filles en collaboration avec les acteurs humanitaires, de résilience et de développement est en cours afin de trouver ensemble des stratégies pour mutualiser les efforts interagences et renforcer la réponse aux besoins urgents identifiés.

Concernant l'accès à la ligne verte Ma Mbi SI, 1048 appels ont été reçus dont 205 concernent les VBG. Pour une plus large couverture, une coordination avec d'autres lignes vertes est nécessaire.

Situations des cas de VBG dans les sites des PDI et hors site

Dans les sites

Un total de 84 sites de PDI sont recensés en RCA. Selon l'analyse des acteurs de protection travaillant sur ces sites et ceux du monitoring de protection, 12% des incidents de protection rapportés de janvier à juin 2022 auraient eu lieu dans/ou autour des sites de déplacés internes.
De façon générale en 2022, dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées, une réduction de l'assistance humanitaire a été observée. On note une faible présence de l'autorité de l'État dans plusieurs localités de la partie Est et Nord.

Situation des VBG en dehors des sites (familles d'accueil, centre urbains...)

Selon les données rapportées par la CMP (juin 2022), 75% des PDI vivent en famille d'accueil, et selon le GBVIMS, 67% des auteurs sont des membres connus de la communauté. Ceci dénote une dégradation évidente de la situation de VBG dans les communautés et un besoin urgent de concentrer tous les efforts sur le changement de comportements et le renforcement de l'environnement protecteur pour les femmes et filles.
En outre, il convient de préciser que 5% des cas de viols et d'agressions sexuelles signalés au premier semestre sont imputables aux hommes en armes. Les violences sexuelles liées au conflit restent une réalité, particulièrement dans les préfectures de l'Ouham (42%) et de la Nana-Gribizi (33%) et de Nana Mambéré (9%). Selon les moniteurs de protection, l'absence de documentation légale (carte d'identité) contribue également aux cas de VBG lors du contrôle d'identité par les forces de sécurité.

Facteurs favorisant les pratiques de VBG

Les pesanteurs socio-culturelles et l'impunité qui se traduit par la non-répression des auteurs présumés font parties de causes fréquentes. L'alcoolisme et la pauvreté font aussi partie parmi des causes ou facteurs contribuant à l'augmentation des cas de VBG.

De plus, la crise avec son corollaire de militarisation de la population et d'augmentation des actes de violence est un facteur à prendre en compte.

Ci-après quelques facteurs rapportés par les partenaires:

- La situation sécuritaire volatile entrainant les mouvements de populations ;
- L'impunité, l'absence ou la faiblesse des structures de justice et d'assistance sociale ;
- L'insécurité alimentaire ;
- Le manque de moyens de subsistance ;
- La violation du caractère civil et humanitaire des sites et le non-respect du principe de protection « NE PAS NUIRE » ;
- L'absence d'agents de protection de l'État ;
- Les pratiques socioculturelles et stratégies d'adaptation négatives (mariage forcé, Mutilation Géni tale Féminine).

Dynamique des déplacements : risques des VBG

Plusieurs éléments mettent en relation les déplacements de populations et les VBG notamment lors des attaques qui occasionnent le déplacement de populations. Ainsi la perte de moyens de subsistance après le déplacement peut entrainer des cas de VBG chez les filles/ garçons qui travaillent pour subvenir aux besoins des familles PDI, risques de sexe de survie, les conditions de vie dans le lieu de déplacement, l'accès à l'assistance humanitaire etc. Les causes des déplacements persistent, notamment l'insécurité dans les zones Centre et Est de la RCA du fait de la présence des GANE avec une légère accalmie observée dans la zone Ouest. Les cas de protection notamment des VBG (18%) sont survenus lors des déplacements des populations.

Selon les données de la Commission des Mouvements de Population (CMP) du mois de juin 2022[7] , le nombre total des personnes déplacées internes en RCA est estimé à 610 265 individus composés respectivement de : 153 975 personnes dans les sites et 456 290 personnes dans les familles d'accueil.

Mouvements de retours

La tendance générale des mouvements est au retour : 506 cas de VBG ont touché les PDI, 221 cas concernent les retournés et rapatriés et 35 cas les réfugiés et demandeurs d'asile. Les retours enregistrés en juin 2022 sont essentiellement des retours spontanés en raison d'une légère amélioration de la situation sécuritaire dans certains villages et quartiers de provenance des anciens PDI. Les retours les plus significatifs ont été rapportés dans la Ouaka et dans la Nana-Gribizi.

Néanmoins selon les acteurs de protection de la zone Centre, Nord et Est (cf. lien en annexe), signalent que les conditions préalables à un retour dans la sécurité et la dignité ne sont pas réunies car la sécurité ne semble pas s'être améliorée de manière durable dans certaines zones initiales de départ et les populations qui retournent pourrait s'exposer davantage aux risques de protection notamment de VBG.

[7] Dashboard CAR CMP Juin 2022

Néanmoins selon les acteurs de protection de la zone Centre, Nord et Est (cf. lien en annexe), signalent que les conditions préalables à un retour dans la sécurité et la dignité ne sont pas réunies car la sécurité ne semble pas s'être améliorée de manière durable dans certaines zones initiales de départ et les populations qui retournent pourrait s'exposer davantage aux risques de protection notamment de VBG.

Les résultats de l'enquête sur les intentions futures des PDI menée par OIM[8] du 1er avril au 29 mai 2022 dans 65 sites d'accueil des PDI montrent que 45 % des ménages comptent des membres ayant l'intention de quitter le site dans les trois prochains mois. La proportion de ménages souhaitant quitter le site dans les prochains mois reste plus élevée dans les préfectures de la Haute-Kotto (92%) et de la Nana-Gribizi (76%). Les conditions préalables les plus citées sont l'accès à un logement (60%), l'amélioration de la situation sécuritaire dans la zone d'installation future (56%), l'accès à la terre pour l'agriculture (51%). Les évaluations de protection dans les zones de retour ressortent plusieurs risques de VBG, d'où nécessité de renforcer l'environnement protecteur et les conditions de vie dans les zones de retour.

Nouveaux déplacements

Les nouveaux déplacements ont été particulièrement observés au cours du mois de juin 2022 dans les zones affectées par les incidents liés à la transhumance, les incursions et attaques des hommes en armes contre la population civile, principalement dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, de la Basse-Kotto et de la Ouaka, ainsi qu'aux inondations et aux pluies diluviennes dans les préfectures de l'Ouham et du Mbomou. Plusieurs cas et risques de VBG ont été rapportés et gérés par les acteurs sur le terrain.

Mouvements pendulaires

Les mouvements pendulaires ont été rapportés dans la Préfecture de la Vakaga notamment à Ouanda-Djallé où l'occupation de la ville par des groupes armés le 17 juin a entrainé un déplacement massif de la population en brousse et dans des campements. Après la reprise de la ville par les FACA et la MINUSCA le 26 juin, la population déplacée est revenue. A Bakouma également dans la préfecture de Mbomou, les partenaires de la CMP rapportent régulièrement des mouvements pendulaires de courte durée en raison des rumeurs d'attaque de la ville par des groupes armés : des habitants de la ville se réfugient la nuit en brousse et dans les champs, puis reviennent à leur domicile le lendemain matin.

[8] Rapport IOM Intentions de retour du 1er avril au 29 mai 2022

PARTIE II : FOCUS SUR LA SITUATION DE VBG PAR ZONES

Aperçu du contexte zone centre : zone couverte par INTERSOS

Les préfectures couvertes sont celles de l'Ouham, de la Nana-Gribizi, de la Kémo, de la Ouaka et la Haute-Kotto.
La situation sécuritaire dans ces préfectures reste volatile, avec des sous-préfectures qui connaissent une certaine accalmie favorisant le retour des déplacés (notamment à Bria, Kaga-Bandoro et Sibut) et d'autres zones avec une recrudescence de la violence et des exactions commises contre les populations civiles (Bouca, Batangafo, Kabo, Ippy et Kouango).

Un total de 11 centres d'écoute sont opérationnels à Kaga-Bandoro, Bria, Bambari, Sibut, Ippy, Kouango, Mbrés, Dékoa, Kabo, Bouca permettant ainsi une couverture de proximité plus large des services de prise en charge.

Dans chaque centre d'écoute, un gestionnaire de cas assure la prise en charge individuelle de chaque survivant sous gestion de cas.
Durant cette période, 732 cas de VBG ont été identifiés et documentés dans les cinq préfectures couvertes avec 11 centres d'écoute, ainsi que lors des cliniques/écoutes mobiles 100 pour cent survivant(e)s ont bénéficié de la réponse psychosociale et 3 pour cent ont reçu des assistances en cash et 5 pour cent en kits de dignité.

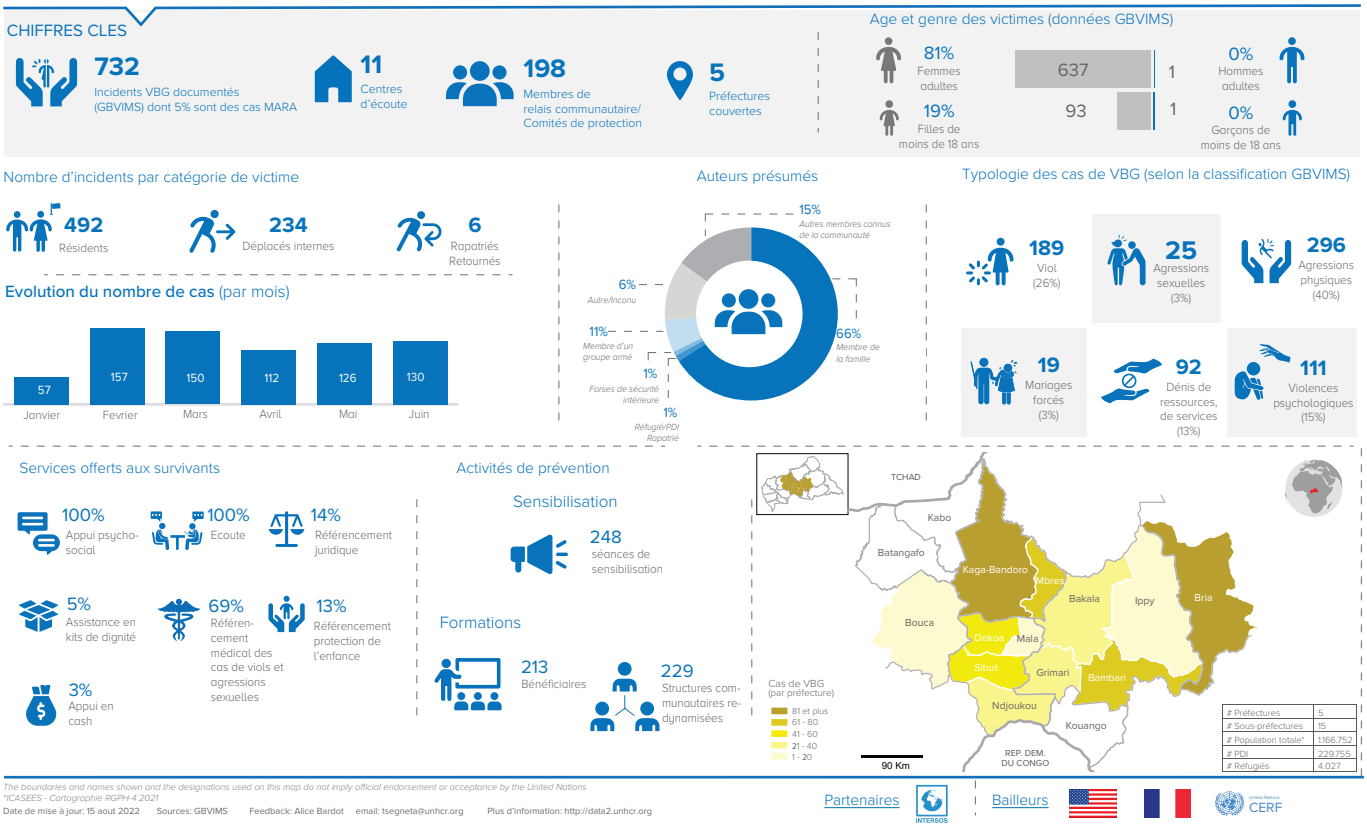

Figure 7: Interventions sur les VBG dans la zone centre

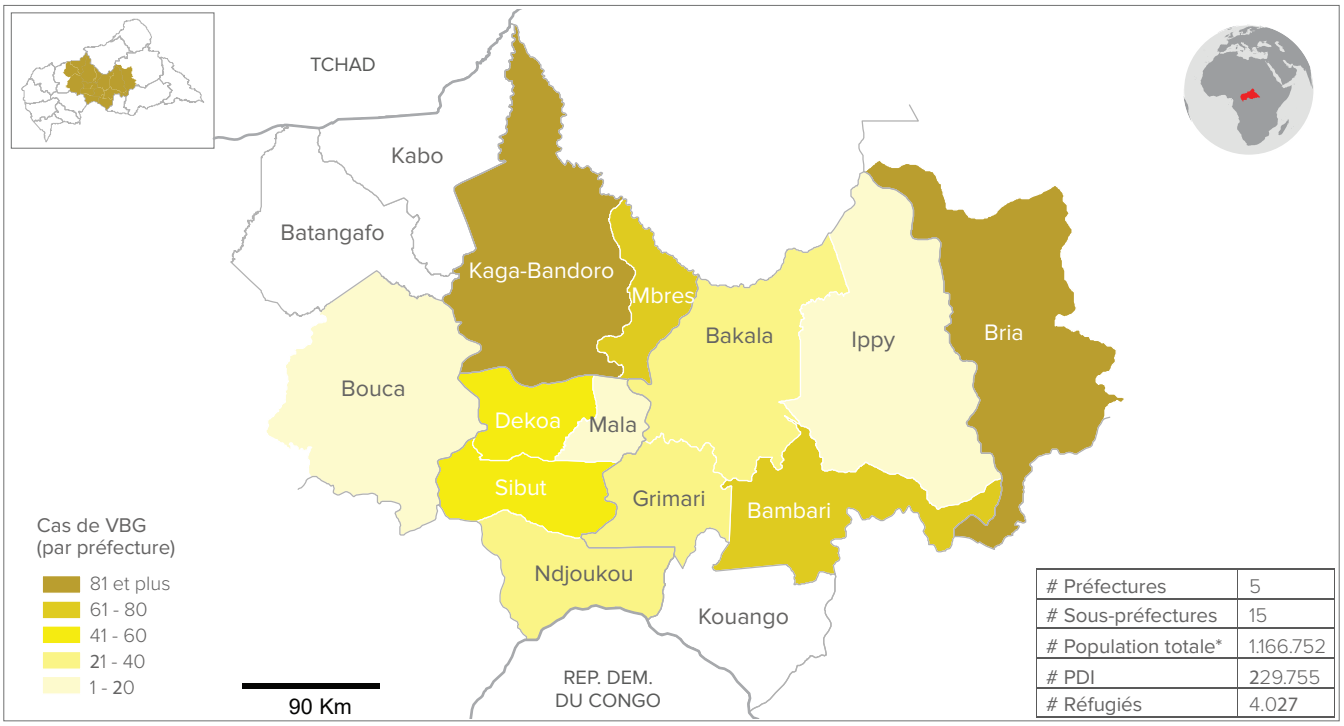

Figure 8: Cas de VGB dans la zone centre (source: GBVIMS)

Aperçu du contexte zone Est : zone couverte par COOPI[9]

La zone Est frontalière avec la RDC est spécifiquement marquée par les opérations militaires et plusieurs activités des groupes armés (GANE).

Selon le rapport d'enquête du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) sur les violences sexuelles liées aux conflits commis par les groupes armés[10] dans les préfectures de Mbomou et de la haute-Kotto de décembre 2020 – mars 2022, près de 245 femmes et filles ont été victimes de violences sexuelles. La plupart des survivantes, âgées de 8 à 55 ans, ont subi des viols collectifs.

Certaines des pires violences ont été commises dans la ville de Bakouma, dans la préfecture de Mbomou, ville qui était sous le contrôle des groupes armés jusqu'en mai 2021.

La pratique des VBG (plus spécifiquement la violence sexuelle) comme arme de guerre a été rapportée par les moniteurs sur le terrain cas 820 cas de VBG documentés de janvier à juin à travers le GBVIMS dont 23 % concernent les cas de violences sexuelles.

Neuf centres d'écoute sont opérationnels. L'accès des survivant(e)s aux différents services de prise en charge (psychosociale, médicale, socio-économique, juridico-judiciaire) reste très limité en raison des ressources insuffisantes mais aussi du fait de l'impraticabilité des routes, de l'insécurité persistante sur certains axes.

Au niveau local, le retour des préfets et autres membres de l'administration locale dans de nombreuses localités (Obo, Alindao, Bangassou) indique la volonté de l'Etat de restaurer sa présence hors de Bangui.. Néanmoins, la capacité de l'administration locale à protéger les populations reste insuffisante.

[9] CAR_UNHCR_DASHBOARD_VBGIMS_COOPI_Janvier - Juin 2022
[10] Rapport sur les violences sexuelles liées aux conflits OHCHR-mars 2022

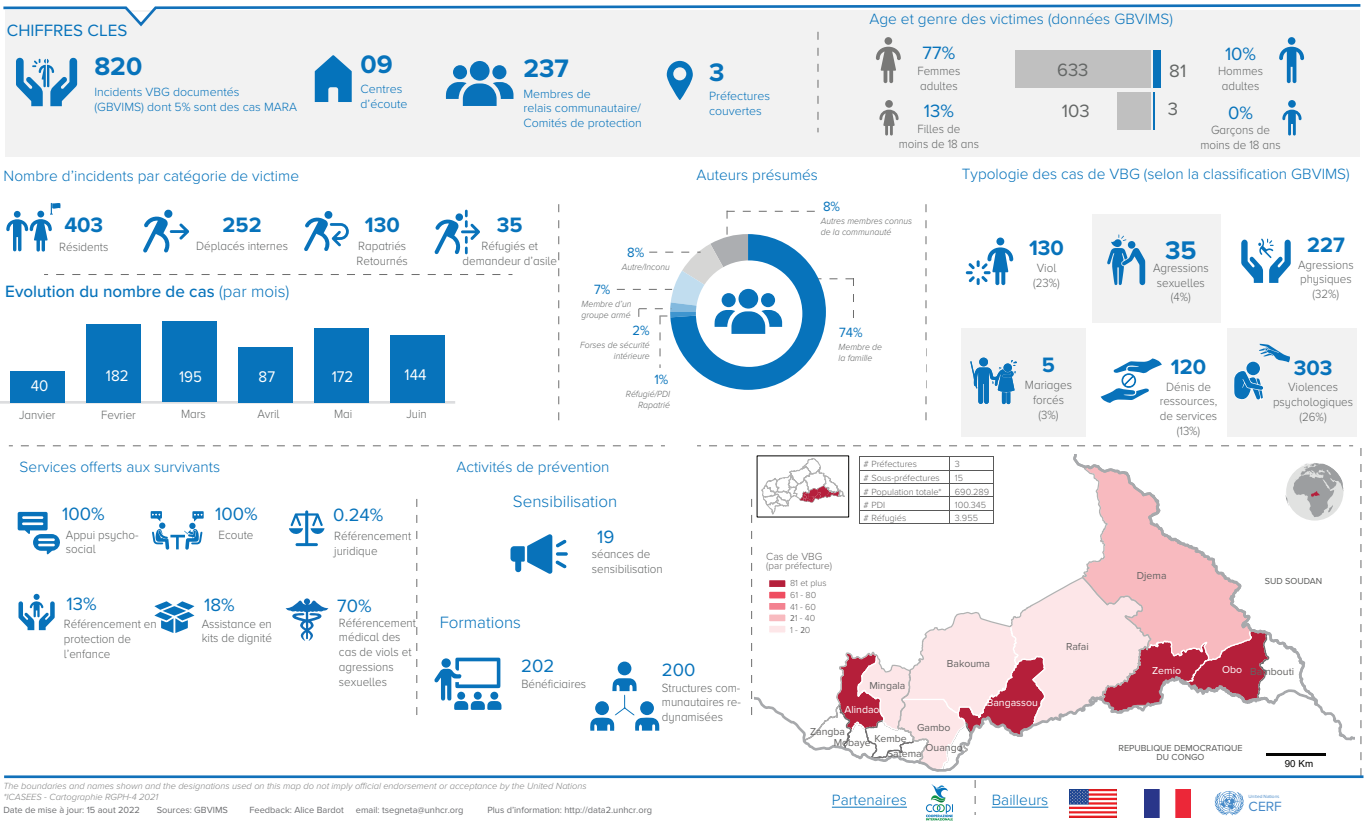

Figure 9: Cas de VGB dans la zone est (source: GBVIMS)

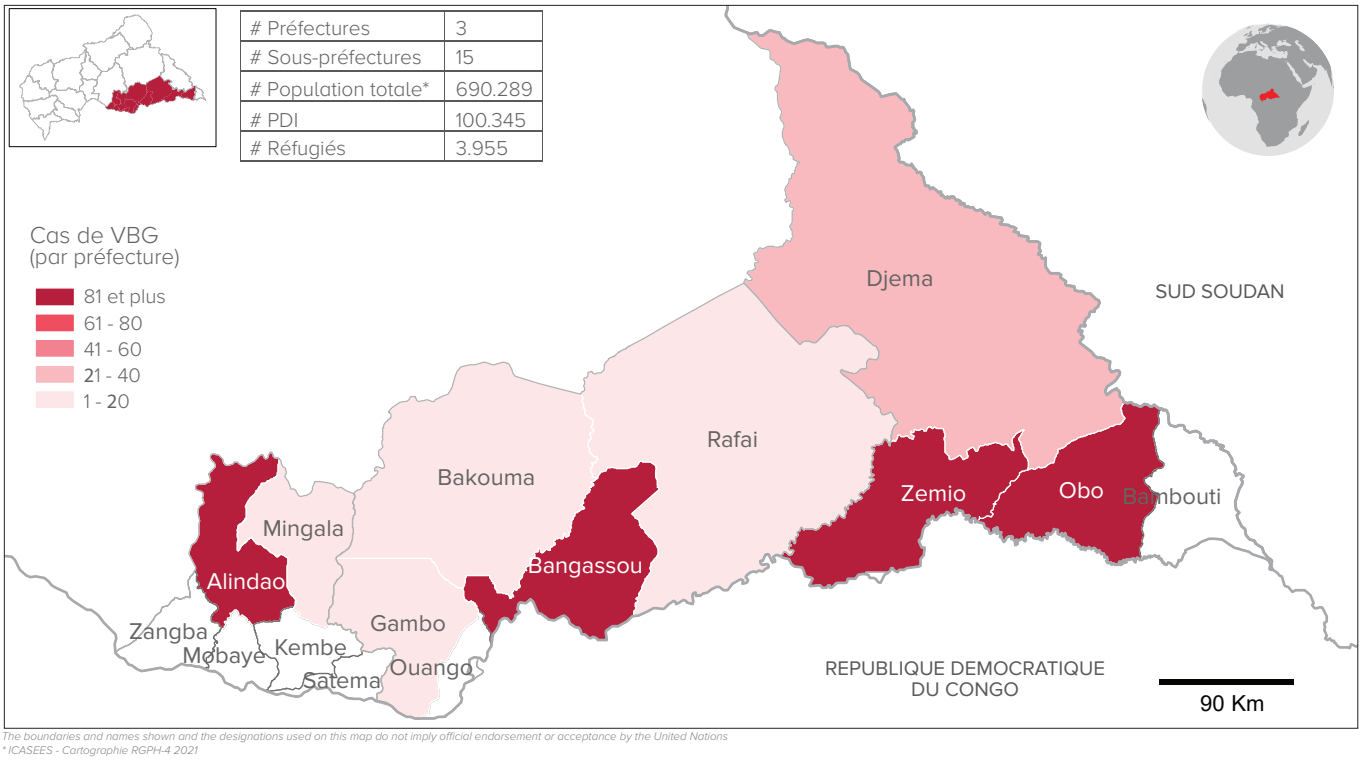

Figure 10: Cas de VGB dans la zone est (source: GBVIMS)

Aperçu du contexte zone Ouest: zone couverte par FIN CHURCH AID

La zone Ouest de la RCA couvre (Mambéré-Kadei et Nana-Mambéré) ainsi que les préfectures de l'Ombella-M'Poko et la Lobaye. Ces localités sont particulièrement des zones de retour et de rapatriement des populations déplacées et refugiées venant des deux pays voisins(cf CAR_UNHCR_DASHBOARD_VB-GIMS_FCA_Janvier - Juin 2022).
Quatre centres d'écoute (Baboua, Berberati, Gamboula et Mbaïki) sont opérationnels et sont gérés par les agents psychosociaux en plus des écoutes mobiles qui sont réalisées à Bangui dans Ombella M'poko et dans les sous-préfectures d'Abba, Bouar et Baoro dans la Nana Mamberé.

Durant cette période, 354 cas de VBG ont été identifiés et documentés dans ces quatre préfectures par les moniteurs de protection et les six agents psychosociaux (APS) via les centres d'écoute, ainsi que lors des cliniques/écoutes mobiles. Ces incidents ont été enregistrés dans les bases de données de protection monitoring (Kobo Collect) et GBVIMS.

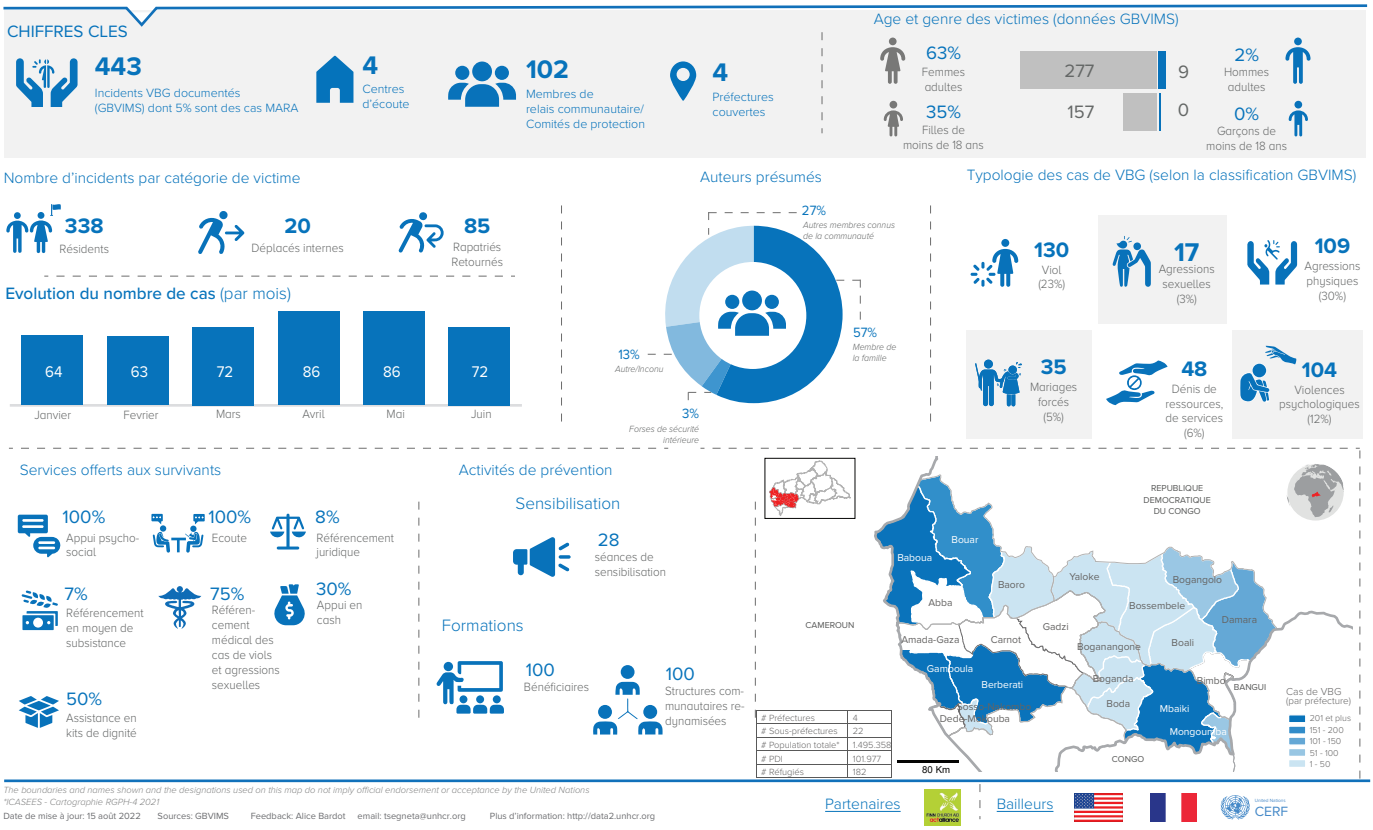

Figure 11: Interventions sur les VBG dans la zone Ouest (source: GBVIMS)

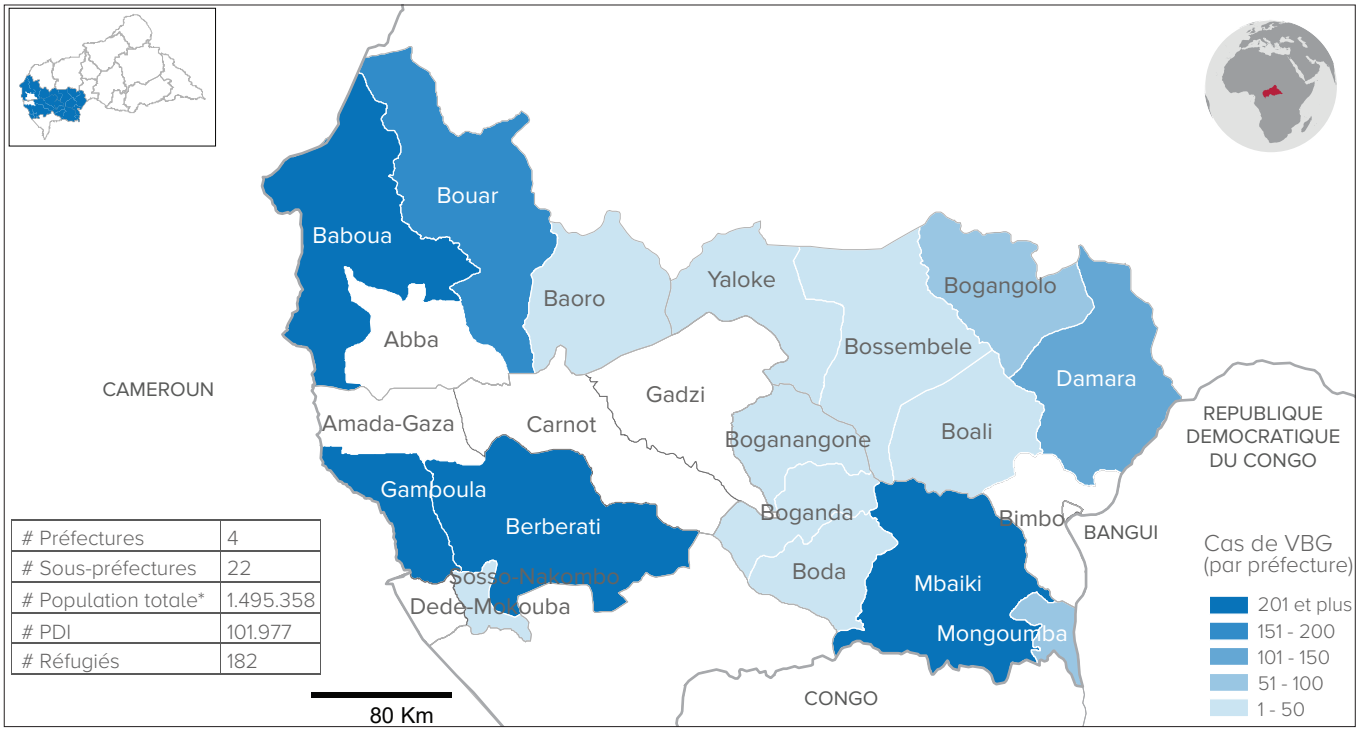

# Préfectures	4
# Sous-préfectures	22
# Population totale*	1.495.358
# PDI	101.977
# Réfugiés	182

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations
* ICASEES - Cartographie RGPH-4 2021

Figure 12: Cas des VBG dans la zone Ouest (source: GBVIMS)

PARTIE III : AUTRES PROBLEMATIQUES DE PROTECTION ET DEFIS

Autres problématiques de protection

Comme dans tous les contextes de conflits ou de post-conflits, les jeunes et les femmes sont des plus vulnérables, et encore plus ceux qui sont déplacés et retournés.

Malgré le retour progressif de l'autorité de l'État dans ces zones, la fonctionnalité des structures et des mécanismes de gouvernance locale reste en général très faible et confrontée à d'importants défis, notamment en termes de capacités et de ressources limitées pour la prestation de services.

Ci-après d'autres problèmes de protection rapportés par les acteurs de VBG :

- Incidents liés à la transhumance, aux accusations de sorcellerie et aux conflits inter/intra-eth niques
- Violations du DIH, attaques ciblées contre la population et les structures civiles
- Violations graves des droits de l'enfant (résolution 1612)
- Difficultés pour obtenir des documents civils. L'absence de documents entraîne souvent des restrictions à la liberté de mouvement et à l'accès aux services de base .
- Certaines communautés sont plus touchées car elles sont soupçonnées d'appartenir ou de colla borer avec des groupes armés.
- La présence d'engins explosifs.
- Les incidents LTB (Logement, terre et Biens) et menaces d'expulsion forcée.
- Le non-respect du caractère civil et humanitaire des sites.

Principaux Défis dans la réponse holistique aux VBG

Le HCR et ses partenaires sont lead et co-lead des GT VBG dans 14 sous-préfectures et participent également aux forums de coordination à Bangui et sur le terrain. La réponse holistique est confrontée à plusieurs défis notamment :

- L'accès des survivant(e)s aux services de prise en charge reste l'un des défis majeurs.
- Les principaux facteurs expliquant le gap dans l'offre de services sont l'insuffisance et l'indis ponibilité de services dans certaines localités, les contraintes socioculturelles, la honte, la peur des représailles, la stigmatisation des survivant(e)s par la société, les frais médicaux et la distance éloignée des services. Ces obstacles découragent les survivant(e)s à rechercher des services.
- Il demeure difficile d'assurer la proximité de services aux survivantes notamment vivant dans les axes éloignés ou peu sécurisés d'une part, et d'autres part, le manque généralisé d'accès à certains services tels que les kits Post viols.
- Pour accroitre l'accès aux services offerts aux personnes survivantes de VBG il est important d'investir sur la prise en charge des cas de VBG, renforcer le pré-positionnement des kits post viols, la conduite des cliniques médicales, juridiques.
- Enfin, il est nécessaire de poursuivre et de renforcer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes afin de contribuer à réduire les risques de l'utilisation des stratégies d'adaptation négatives y compris les violences sexuelles, mariage forcé/précoce, le sexe pour la survie, l'EAS et la violence conjugale.
- L'insuffisance du suivi de la mise en œuvre « VBG mainstreaming » dans les activités d'autres clusters.

[11] Il existe une corrélation entre le manque de documents et certains incidents de protection tels que les arrestations/détentions illégales et/ou arbitraires, la taxation illégale, l'extorsion et les agressions physiques.

PARTIE IV : IDENTIFICATION DES BESOINS ET RECOMMANDATIONS

Besoins identifiés

- Renforcer la sécurité dans les zones encore insécurisées.
- Sensibiliser les Forces armés au respect des droits de l'homme et sur le respect du caractère civil et humanitaire des sites et zone d'accueil des PDI.
- Sensibiliser la population / communauté afin d'éviter la stigmatisation et de briser le silence.
- Maintenir et renforcer des sanctions contre tous les auteurs de viols et autres violences sexuelles, y compris toute personne qui se rend coupable de tels faits par complicité.
- Protéger les victimes contre tout acte de représailles (mise en place des espace surs)
- Renforcer la réponse aux cas de viol, notamment la prise en charge médicale dans les délais de 72h.
- Doter les structures de santé les plus proches de Pep kits, afin de prévenir des complications chez les survivant(e)s de viol et violences sexuelles et assurer une prise en charge ponctuelle et de qualité.
- Renforcer la prévention et sensibilisation sur les risques de IST/VIH, grossesses précoces et autres complications médicales.
- Mener des sessions de renforcement de capacités des gestionnaires de cas de VBG et les personnels médicaux qui n'ont pas été formés sur la gestion clinique des cas de Viols et agressions sexuelles.
- Renforcer la présence opérationnelle et la gestion efficace des cas individuelle de VBG : Financement des projets de VBG avec un appui en cash de protection.

RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI

Les principales recommandations et action de suivi sont formulés à l'endroit du Gouvernement, des acteurs sécuritaires, de la réponse humanitaire multisectorielle, aux acteurs de résilience et de développement pour action. *(RCA Analyse VBG_Recommandations et actions de suivi-janvier-juin 2022)*

CREDITS

Le HCR tient à remercier l'ensemble du personnel et des partenaires qui ont contribué à ce rapport
Pour de plus amples informations relatives aux interventions des violences basées sur le Genre (VBG) en République Centrafricaine, le HCR vous invite à contacter :
Sebastian Herwig, Senior Protection Officer, herwig@unhcr.org , Tel: +236 70 55 29 11
Alice Bardot Tsegne Mail : tsegneta@unhcr.org, Tel +236-74127372